



Assemblée générale annuelle de la SQRP

Dimanche, le 28 mai 2023 Heure: 8h00

Lieu : Salle Lac Brompton / Lac Stukely

Hôtel Delta, Sherbrooke

Procès-Verbal

1. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Madame Marie-Hélène Véronneau propose l'élection de Madame Marie-France Marin comme présidente d'assemblée. Madame Isabelle Soulières appuie la proposition. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Audrey Brassard propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par Madame Caroline Blais. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 juin 2022

Madame Thérèse Bouffard propose l'adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale. La proposition est appuyée par Monsieur Dave Saint-Amour et adoptée à l'unanimité.

4. Affaires découlant du PV de 2022

Puisque la plupart des points ont été repris par les membres du CA dans des travaux réalisés durant l'année, ces éléments seront présentés dans les points plus bas.

5. Rapport conseil d'administration

a. Rapport général

i. Réunions du conseil d'administration

Madame Marie-France Marin informe les personnes présentes qu'il y a eu un total de six rencontres du CA entre septembre 2022 et mai 2023 ainsi qu'une rencontre additionnelle pour la sélection des prix.

Des révisions ont été effectuées aux mandats et objectifs de la SQRP; la version mise à jour est disponible dès aujourd'hui sur le site web.

Elle mentionne aussi que le trésorier a préparé un document pour clarifier et pérenniser la distribution des dépenses annuelles récurrentes entre le comité d'organisation du congrès annuel et le CA de la SQRP.

Enfin, Madame Marie-France Marin souligne que le comité scientifique de la SQRP a travaillé en partenariat avec la Revue Québécoise de Psychologie et le journal *The Quantitative Methods for Psychology* pour la remise annuelle des prix pour souligner l'excellent d'articles étudiants parus dans ces publications. Le comité a aussi décerné les Prix Guy-Bégin pour l'excellence d'articles étudiants publiés dans tous les axes de recherche de la SQRP; ces prix seront remis aujourd'hui à la clôture du congrès. Les prix Émergence et Adrien-Pinard ont présentés hier lors du dîner. Le CA remercie les évaluateurs pour leur travail d'évaluation pour tous ces prix.

Madame Marie-Hélène Véronneau annonce la création récente de la nouvelle page LinkedIn de la SQRP et invite les personnes intéressées à suivre cette page, ainsi que la page Facebook de la SQRP. Cette dernière est gérée par les représentant·es étudiant·es sur le CA. Les membres de la SQRP sont invités à envoyer des nouvelles et annonces pertinentes pour diffusion via les réseaux sociaux de la SQRP.

Madame Isabelle Soulières rappelle le processus de refonte du logo SQRP et la création de l'infolettre, tous deux diffusés depuis déjà quelques mois. Elle mentionne la contribution importante de Mesdames Luciana Lassance et Vanessa Valiquette à ces réalisations. Elle annonce aux personnes présentes qu'il est possible de passer par le formulaire sur le site web de la SQRP pour faire votre demande d'annonce qui sera incluse dans l'infolettre. La refonte du site web vient tout juste d'être achevée; le nouveau site est disponible dès maintenant. Encore une fois, elle souligne le travail de Mesdames Luciana Lassance et Vanessa Valiquette pour la réalisation de ce projet. Enfin, elle souligne que l'utilisation de la plateforme Fourwaves a été appréciée pour l'organisation du congrès et que celle-ci permet de renouveler le membership et d'effectuer l'inscription au congrès sur une seule et même plateforme.

Madame Anne-Sophie Dorion mentionne que les représentantes étudiantes ont pris en charge cette année l'alimentation en continu de la page Facebook, ont coordonné le concours Éclair de psy, ont organisé un atelier pré-congrès de type table ronde sur le thème des

carrières en recherche en psychologie et enfin, que le programme des ambassadeurs SQRP dans les différentes institutions universitaires du Québec se poursuit.

ii. Remerciements

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, Madame Marie-France tient à remercier les personnes qui ont contribué à évaluer les résumés soumis pour le congrès annuel, ainsi que les présentations faites au congrès pour l'attribution des prix d'excellence pour les affiches et les présentations orales étudiantes. Elle remercie également les évaluateurs qui ont aidé pour les autres prix remis par la SQRP aux étudiant.e.s.

Au nom de l'équipe du CA de la SQRP, Madame Marie-France Marin tient à remercier les membres du CA qui terminent leur mandat: Madame Caroline Blais (présidente sortante), Madame Anne-Sophie Dorion (représentante étudiante), Monsieur Marc Aubrey (secrétaire-trésorier) et Madame Audrey Brassard (responsable du comité organisateur du congrès 2023).

Madame Marie-France Marin souhaite aussi remercier les membres du CA déjà en poste et qui poursuivent leur mandat cette année : Isabelle Soulières, Marie-Hélène Véronneau, Robert-Paul Juster et Anaïs Lépine-Lopez.

b. Rapport du secrétaire-trésorier

i. Bilan financier au 31 décembre 2022

Monsieur Marc Aubrey nous présente les états financiers. Il mentionne que la situation financière de la SQRP est saine. Malgré un solde négatif en date du 31 décembre 2022 (-1350\$), il mentionne que nous terminons l'année avec un léger excédent des produits sur les charges, grâce à un revenu de dernière minute de 6600\$ qui n'est pas inclus dans le document présenté. L'actif actuel est de 73 878\$ (sans compter le revenu de dernière minute de 6600\$).

6. Proposition de modifications mineures aux règlements généraux

Madame Marie-France Marin décrit le poste de secrétaire-trésorier tel que défini dans les règlements de la SQRP comme comprenant un grand nombre de tâches de trésorerie et difficile. Elle souligne la difficulté pour la personne responsable de telles tâches d'effectuer les tâches de secrétariat simultanément. Elle propose que les tâches de secrétariat soient redistribuées à d'autres membres du CA. Selon cette proposition, la personne occupant le poste de président·e élu·e aurait la tâche de rédiger les procès-verbaux, tandis que la personne au poste de président·e convoque les réunions du CA. Cette proposition entraînerait un

changement de titre pour le poste anciennement nommé « secrétaire-trésorier », désormais « trésorier ».

Une résolution est présentée aux personnes présentes afin de modifier les articles des règlements généraux pour apporter ces modifications mineurs (voir copie de la résolution à la fin du PV).

Monsieur Denis Cousineau propose la résolution, appuyée par Madame Caroline Blais. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

7. Élections au conseil d'administration

a. Poste de président·e·élu·e

Une seule candidature a été reçue pour le poste de président(e) élu(e), soit celle de Madame Amélie Petitclerc, professeure à l'Université Laval. Celle-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature. Madame Petitclerc est élue par acclamation.

b. Poste de trésorière, trésorier

Une seule candidature a été reçue pour le poste de trésorier, Monsieur Marc Aubrey, qui se présente pour un troisième mandat. Celui-ci expose les motifs l'incitant à proposer sa candidature. Monsieur Aubrey est élu par acclamation.

c. Poste de représentant·e étudiant·e

Trois candidatures ont été reçues pour le poste de représentant·e étudiant·e. Les deux premières candidates, Mesdames Camille Lavoie et Noémie Viens, exposent les motifs les incitant à proposer leur candidature. La troisième candidate, Madame Laury Montemurro, ne peut se présenter en personne. Madame Marie-Hélène Véronneau lit un texte que cette dernière a fait parvenir pour présenter sa candidature. Un vote secret a lieu et Madame Camille Lavoie est élue à la majorité.

8. Mot de la responsable de l'organisation de l'édition 2023 du congrès

Madame Audrey Brassard fait un bilan de l'événement. Elle mentionne que 560 personnes étaient inscrites au congrès (dont 98 chercheur.e.s (17,5%) et 462 étudiant.e.s (82,5%)). Un total de 447 soumissions a été reçu pour le congrès.

Madame Marie-France Marin remercie Madame Audrey Brassard pour l'organisation du congrès 2023 ainsi que les autres membres du comité organisateur : Dominique Lorain, Patrick Gosselin, Jean Descôteaux, Irène Samson, Marie-Claude Lallier-Beaudoin et les bénévoles : Maya Bérubé, Léane Boudreault, Gabrielle Bourque-Morel, Marie Dodier-Lemay, Alexandrine Dupuis, Lai-Ann Imbeault, Gabrielle Lafontaine, Catherine Laperle, Florence Légaré, Isabelle Lessard, Océane Lévesque, Lauriane Maheu et Zachary Rancourt-Tremblay.conclut que le congrès a été un succès. Des remerciements sont également adressés aux commanditaires et à l'hôtel Delta de Sherbrooke.

9. Congrès 2024

- a. Le congrès annuel de 2024 sera organisé par l'UQTR et le comité organisateur sera présidé par Monsieur Benjamin Boller. Celui-ci prend la parole pour inviter les membres de la SQRP au congrès qui se tiendra à Trois-Rivières.

10. Varia

- a. Monsieur Dave St-Amour prend la parole. Considérant le grand nombre et la grande qualité des présentations étudiantes (affiches et oraux) pendant le congrès, celui-ci souhaite mandater le CA de la SQRP pour étudier la possibilité que trois prix soient offerts dans chacune de ces deux catégories
- b. Madame Thérèse Bouffard prend la parole. Considérant le grand nombre et la qualité des présentations effectuées au congrès par des étudiant·es du 1^{er} cycle, elle souhaite mandater le CA de la SQRP pour étudier la possibilité que des prix soient réservés à cette catégorie d'étudiant·es.
- c. Madame Nessa Ghassemi-Bakhtiari invite les personnes présentes à prendre connaissance de la nouvelle revue Fragments et à y soumettre leurs propositions d'articles.
- d. Un tirage au sort est effectué pour désigner la personne gagnante des points Bonvoy accumulés dans le cadre de l'organisation du congrès à l'hôtel Delta. Monsieur Thomas Carrier est le gagnant.

11. Levée de la réunion

L'assemblée générale annuelle est levée à 9 :04. Madame Marie-France Marin propose la levée de l'assemblée, appuyée par Marie-Hélène Véronneau.

RÉSOLUTION POUR MODIFICATION DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

28 mai 2023

Attendu :

- L'article 50 des Règlements de la SQRP stipulant que les règlements généraux de la Corporation peuvent être abrogés, modifiés ou augmentés qu'en assemblée générale des membres, pourvu qu'un avis d'au moins quinze jours francs ait été adressé par écrit ou courrier électronique, donnant la teneur de la modification projetée, et que l'assemblée l'ait approuvée à la majorité des deux tiers (2/3) des membres présents.

- La convocation à l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2023 envoyée le 12 mai 2023 par courriel à l'ensemble des membres, indiquant un point à l'ordre du jour de modifications mineures aux règlements de la SQRP ;

- L'ampleur des responsabilités liées au rôle de secrétaire-trésorier ;

- L'ampleur moindre des responsabilités liées au rôle de président.e élu.e et l'importance de se familiariser avec les dossiers en cours ;

- Le fait que la personne occupant le poste de président.e actif a une vue d'ensemble de la progression des différents dossiers et des besoins de consultation en CA ;

- Les modifications mineures présentées aux membres présents lors de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2023 ;

- Les discussions entre les membres lors de l'assemblée générale annuelle du 28 mai 2023 ;

Sur PROPOSITION de Denis Cousineau, APPUYÉ par Caroline Blais, il est RÉSOLU à l'UNANIMITÉ

Que : L'assemblée des membres de la SQRP modifie les articles 7, 10, 15, 18, 25, 27, 31, 32, 35, 37, 38, 43 et 49 des règlements généraux afin que l'appellation de secrétaire-trésorier.ère soit désormais celle de trésorier.ère et que les tâches liées à l'aspect secrétariat soient redistribuées à la personne occupant le poste de président.e élu.e et à celle occupant le poste de président.e.